

« Témoigner du rSa : échanges, besoins et améliorations »

Synthèse de l'étude

Conseil Départemental de Gironde

« Témoigner du rSa : échanges. besoins et améliorations »

Etude réalisée par l'agence ASDO Etudes à la demande du département de la Gironde. Elle a bénéficié du soutien du financier du Fonds Social Européen- avril 2017 – Mars 2018.

Nombre de personnes rencontrées par Pôle Territorial de Solidarité

Dans la perspective de la révision de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI) en janvier 2018, le Département de la Gironde a souhaité entamer **une réflexion sur les besoins des personnes allocataires mais aussi sur leurs ressources et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien**

Dans cette perspective le Conseil départemental de la Gironde a souhaité recueillir directement l'expérience et le témoignage de personnes allocataires du rSa en réalisant une étude qualitative qui vise à :

- **Recueillir les besoins** des allocataires du rSa que cela soit sur le plan social, professionnel, citoyen... et les interviewer sur le dispositif d'insertion.
- **Produire des recommandations** permettant de faire évoluer l'offre proposée

L'étude se fonde sur les **entretiens réalisés auprès de 52 personnes allocataires du rSa d'âge, de sexe, d'ancienneté, de type d'accompagnement et de territoire différents. Cet échantillon est illustratif de la diversité de la population et de ses besoins.** Il ne visait pas à une représentativité statistique, mais bien l'identification d'une pluralité de profils, de parcours et de besoins.

Nombre de personnes rencontrées par âge, sexe et ancienneté d'inscription dans le dispositif.

Sexe		Ancienneté			Age			
F	H	< 1 an	1 à 3 ans	+ 3 ans	- de 25 ans	25-39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
27	25	13	20	19	3	19	21	9



Afin de valider la pertinence des outils de recueil et des principaux points d'analyse à développer, l'étude s'est appuyée sur un « **Collectif de réflexion** » réunissant des **personnes allocataires du rSa**. Celui-ci est composé de 11 personnes bénévoles, qui ont suivi la totalité de la démarche.

Il s'est réuni à plusieurs reprises pour **réfléchir collectivement à la méthodologie, aux outils de recueil de l'information et pour participer à l'analyse des résultats**. Le dernier « collectif de réflexion » a associé un groupe de professionnels pour une séance de travail autour des préconisations.

Cette synthèse présente **les grands enseignements de l'étude**.

La perception par les personnes allocataires du rSa de la « potentialité » de leur territoire

Le rapport au territoire de résidence qu'entretiennent les personnes allocataires du rSa peut avoir un impact sur leur inscription dans des démarches d'insertion qu'elles soient de nature sociale ou professionnelle (inscription dans des associations, démarches de recherche d'emploi et/ou de formation, démarches au niveau social, développement de projet...).

Les territoires offrent bien entendu des possibilités d'emploi, des niveaux de services et des moyens de mobilité différents. Néanmoins, on remarque que **les personnes qui sont davantage insérées dans des réseaux sociaux et/ou disposent de qualifications professionnelles s'approprient mieux leur environnement et ses potentialités**. Ils se saisissent des différentes possibilités d'emploi et envisagent éventuellement d'y développer une activité en lien avec les besoins identifiés.

Des territoires ruraux vécus comme des enclaves par certains et des territoires d'expérimentation pour d'autres

Les personnes qui bénéficient de possibilités de mobilité, d'un projet en développement et d'un réseau social conséquent ont une vision positive de leur territoire. Elles peuvent notamment mobiliser leur réseau pour du soutien ponctuel ou pour le développement de leur activité professionnelle ou associative.

Concernant les territoires ruraux, ces habitants mettent en avant :

- son potentiel touristique
- l'existence d'initiatives locales et citoyennes
- l'interconnaissance et l'entraide
- la possibilité de vivre avec des ressources financières réduites

Leur lecture des potentialités du territoire a des effets positifs sur les démarches initiées ainsi que sur la perception de leur quotidien.

A l'inverse, certaines personnes rencontrées en territoire rural en ont une vision particulièrement négative (ils le perçoivent comme une « enclave, sans opportunité d'emploi, nécessitant des déplacements chronophages et coûteux). **Ils sont davantage isolés et sans projet professionnel, par ailleurs, ils n'y identifient que peu de ressources et de potentiels**. Leur lecture du territoire a des effets négatifs sur les démarches engagées, leur isolement se renforce et ils ne parviennent plus à se projeter du fait de leur situation.

Des territoires urbains qui semblent prometteurs aux profils les plus qualifiés ou aux entrepreneurs....

La majorité des personnes rencontrées vivant au sein d'un espace urbain le perçoivent positivement et l'envisagent comme un atout pour développer de nouveaux projets. Elles identifient les différentes offres à mobiliser pour répondre à leurs problématiques et bénéficient d'une mobilité plus aisée.

Ce même territoire apparaît néanmoins moins porteur pour certaines catégories de personnes : il s'agit notamment d'urbains peu qualifiés souffrant de leurs conditions de travail ou de seniors qui mettent en avant la difficulté à pénétrer des réseaux professionnels bien établis.

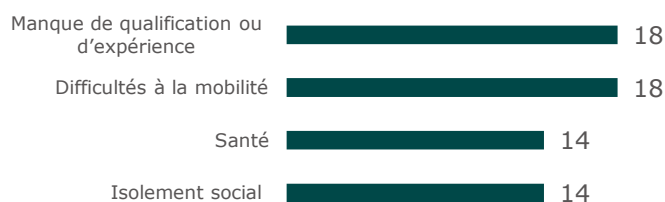
Le repérage et l'appropriation des ressources de chacun des territoires est un enjeu majeur. L'accompagnement dans la lecture de leurs potentialités et pour une meilleure identification de l'offre peut permettre aux personnes de vivre différemment leur territoire. Cette lecture plus positive aura pour effet de renforcer les dynamiques de construction de projet et l'initiation de démarches professionnelles et sociales.

Des difficultés récurrentes dans le quotidien des allocataires

Au-delà de la diversité des publics et des territoires, des difficultés sont récurrentes et vont jouer sur les possibilités d'insertion des allocataires.

Les **obstacles** présentés comme étant les plus **pénalisants** dans les dynamiques de recherche d'emploi et de formation sont **le manque de qualification ou d'expérience professionnelle**, les problématiques de **mobilité** et de **santé** ainsi que **l'isolement social**.

Les principales difficultés évoquées par les personnes interrogées :



Note de lecture : 18 personnes ont cité le manque de qualification ou d'expérience comme étant l'une des trois principales difficultés à leurs parcours, (certaines personnes ont pu citer plusieurs difficultés à la fois, expliquant que le total du graphique excède le total des 52 entretiens réalisés).

1. Des difficultés de mobilité qui persistent malgré l'existence de nombreux dispositifs

La problématique de mobilité est perçue comme une des difficultés les plus importantes des publics allocataires du rSa dans l'accès à un emploi. Selon une étude menée par le laboratoire de la Mobilité inclusive portant sur la mobilité et l'emploi, **54% des personnes les plus fragiles socialement déclarent avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer.**

Pour autant les personnes allocataires du rSa ne sont pas par nature « immobiles ». Elles ont pu connaître des trajectoires géographiques parfois importantes au cours de leur vie.

Ainsi leurs trajectoires résidentielles témoignent de déplacements géographiques parfois nombreux (pour des raisons professionnelles, familiales, ...), elles rencontrent néanmoins souvent d'importantes difficultés dans leurs trajets quotidiens.

Des moyens de locomotion personnels réduits et des offres difficiles à mobiliser.

L'absence de permis ou des difficultés à financer les frais engendrés par l'utilisation d'une voiture concernent une majorité d'allocataires rencontrés. Ils font face à une problématique de mobilité d'autant plus cruciale que les offres d'emplois qui leur sont les plus accessibles sont aussi celles qui demandent le plus de mobilité : travail intérimaires, emplois à horaires atypiques, emplois du secteur des services à la personne, etc.

Bien que différentes offres existent pour soutenir la mobilité, les personnes soulignent les difficultés qu'elles ont pu rencontrer pour les mobiliser.

La principale difficulté concerne la « multiplication des conditionnalités »¹. Différentes conditions sont généralement à remplir pour pouvoir bénéficier des offres proposées par le Département, la CAF ou certaines associations (aides financières pour passer le permis, micro-crédit pour l'achat d'une voiture, achat d'un véhicule via un garage solidaire,...). **Les prérequis pour pouvoir accéder à l'offre** (nécessité de fournir une caution, reste à vivre suffisant pour bénéficier d'un micro-crédit, ...) **complexifient sa lecture ainsi que sa mobilisation.**

¹Cette notion a notamment été développée par P. Warin et désigne les différentes conditions que les personnes doivent remplir pour pouvoir accéder à une offre. Philippe Warin, *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Livres cours - politique », 2016, 242 p.

Une offre en transports publics accessible mais parfois insuffisante

La quasi majorité des personnes interrogées disposait d'une carte de transport public gratuite couvrant au moins le territoire de leur commune. Néanmoins, l'offre, notamment en territoire rural ne permet pas de répondre à tous les besoins en termes de mobilité (fréquences, horaires et/ou trajets en inadéquation avec les besoins).

L'activation de solidarités de voisinage ou familiale comme réponse aux problématiques de mobilité

Pour répondre à ces différentes problématiques les personnes sollicitent bien souvent leur réseau personnel. La question de la mobilité illustre de façon assez significative, **l'activation de solidarités de voisinage ou familiale avant le recours à l'aide institutionnelle.**

2. L'isolement social, une difficulté majeure rencontrée

Environ 30% des personnes rencontrées ont indiqué particulièrement souffrir d'isolement social. Il s'agissait notamment de **jeunes couples de milieu rural** et de **personnes de plus de 50 ans** (en milieu rural et urbain).

Deux types de profils peuvent être distingués :

Des personnes qui s'isolent à leur entrée dans le dispositif

Avec la perte de leur emploi, les personnes perdent leur réseau professionnel. La diminution de leurs ressources s'accompagne d'une diminution des opportunités de sorties et donc de sociabilité avec les proches.

Des personnes pour qui la situation d'isolement se renforce au cours de leur parcours

Pour d'autres personnes, souvent plus âgées, le processus d'isolement s'est enclenché avant la perte de leur emploi. La situation antérieure de précarité professionnelle et économique avait commencé à étioler les différents supports sociaux. Des tensions familiales pouvant être liées aux difficultés financières, ont progressivement débouché sur une rupture des liens.

L'isolement est souvent associé à un sentiment d'illégitimité sociale et de stigmatisation particulièrement fort. Dans leurs relations sociales les personnes allocataires se sentent associées à une image négative, ce sentiment les conduisant à un repli vers l'espace domestique. Pour éviter toute situation qui risquerait d'être stigmatisante, plusieurs personnes n'évoquent pas le fait qu'elles perçoivent le rSa, y compris avec leur famille. Elles n'osent plus solliciter leurs proches ou leur réseau du fait de leur « statut d'allocataire ». **Ces situations d'isolement et**

ce sentiment « d'illégitimité sociale » peut se traduire par du non-recours aux droits.

Les conséquences de l'expérience d'un travail déqualifié ou de formations « inadaptées »

1. Des propositions d'emploi perçues comme peu attractives

Les expériences professionnelles passées, influent sur l'inscription des personnes dans une dynamique de retour à l'emploi et sur leur projection dans l'avenir.

Le travail intérimaire, notamment en milieu rural, apparaît souvent aux personnes enquêtées comme seul type d'emploi accessible. Les postes décrits sont néanmoins précaires et peu formateurs, considérés comme dégradants et ne permettant pas aux personnes peu qualifiées de construire un véritable projet professionnel. Le travail intérimaire peut ainsi conduire à un essoufflement des personnes voire à un retrait progressif du monde du travail.

Les expériences en « contrats aidés » sont contrastées.

Dans certains cas les conditions de travail ou le contenu du poste n'ont pas favorisé un rapport positif à l'emploi. A l'inverse, dans d'autres cas, ces contrats sont présentés comme ayant constitué une première étape vers un retour à l'emploi, en favorisant notamment une reprise de confiance dans ses habiletés.

Concernant les emplois au sein d'une SIAE, bien que les personnes concernées puissent en identifier les limites, elles soulignent également l'apport social important de ces structures et le gain en termes de confiance en soi.

Les personnes rencontrées et le Collectif de Réflexion déplorent par ailleurs des propositions d'emploi « sans humanité », notamment dans le domaine des services à la personne. Ces postes seraient caractérisés par des conditions de travail difficiles qui ne permettraient ni d'effectuer les tâches de façon satisfaisante, ni d'entretenir une relation humaine avec les personnes accompagnées.

La perception du travail proposé a un impact particulièrement important lors de la considération des « coûts de transaction »² induits par un passage du rSa à une activité salariée. Comme toute personne à la recherche d'un emploi, les personnes allocataires du rSa considèrent les avantages et les inconvénients à la reprise d'une activité professionnelle. Les entretiens ont montré qu'au-

delà des aspects financiers et organisationnels, des temps et des coûts de déplacement, **la « dimension humaine, sociale et statutaire » du travail proposé est centrale.** Si celui-ci est jugé trop dégradant ou « inhumain », les personnes hésitent à s'y engager et ce, malgré les potentiels gains financiers.

Les acteurs de l'emploi souhaitant souvent privilégier un retour rapide vers l'emploi pour les personnes qu'ils accompagnent ne comprennent pas toujours cette posture. Ces différences de perceptions entre les acteurs de l'emploi et les personnes demandeuses d'emploi ne facilitent pas le dialogue et peuvent complexifier les relations dans un contexte de tensions de recrutement sur certains métiers.

2. Des attentes fortes envers la formation souvent déçues

L'accès à la formation est considéré par de nombreuses personnes comme un levier central afin de trouver ou retrouver un emploi, et soulève donc d'importantes attentes. Néanmoins, les personnes enquêtées ont manifesté leur déception par rapport à l'offre proposée. Celle-ci est évaluée comme étant :

- « **trop théorique** » et manquant parfois l'essentiel
- **n'aboutissant pas forcément sur un emploi**
- **peu adaptée** à leur situation et à leurs besoins

La question de l'élaboration des parcours de formation et de l'information délivrée aux personnes sur le champ de la formation apparaît ainsi comme un sujet majeur. Si le référent n'est généralement pas la personne qui réalise la prestation d'orientation professionnelle (sous traitée à un prestataire spécialisé), il est néanmoins celui qui active ou peut activer la demande de formation. **Les personnes attendent du référent qu'il puisse leur apporter un éclairage très précis sur les choix de formations, la plus-value et les contraintes de celles-ci.**

Son travail de médiation nécessite donc qu'il soit en capacité d'expliquer à la personne le fonctionnement de la formation professionnelle, le cheminement pour travailler son projet ou orientation professionnelle et les différentes méthodes qui existent.

² Cette notion a notamment été développée par François Dubet et Antoine Vérétout, dans l'article Une « réduction » de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI?. In : Revue française de sociologie, 2001, 42-3pp.407-436

Le rapport à l'administration des personnes rencontrées

1. Des difficultés d'accès à l'offre

Les personnes interviewées ont souvent exprimé un sentiment de mécontentement et/ou d'incompréhension quant aux administrations. Elles saisissent souvent mal le fonctionnement des institutions qu'elles fréquentent (CAF, Pôle emploi, Conseil départemental, mairies, tribunaux, MDPH...). Elles regrettent également le manque de communication ou la communication d'informations contradictoires.

Des difficultés à identifier l'offre qui engendre du non-recours

L'offre est généralement mal maîtrisée par les personnes rencontrées. Leur connaissance est alimentée par les proches ou par différents professionnels qui en donnent une vue partielle et parfois inexacte. Si une minorité de personnes semble savoir où mobiliser l'information, la plupart sont « dépendantes » des informations fournies par leur référent.

Les personnes enquêtées mettent également en avant l'inadaptation de la communication qui leur est destinée. Elles le relèvent à l'égard des organismes payeurs. Difficultés à accéder aux services par téléphone, changement permanent d'interlocuteurs, absence de personne ressource.... **Ces problématiques de communication entraînent des difficultés d'accès aux droits.**

Plus de la moitié des allocataires rencontrés a fait état d'une situation de non-recours à une prestation (sociale ou autre) du fait d'une méconnaissance du système et de l'absence d'orientation appropriée au moment opportun. Ces personnes n'ont parfois pas demandé leur droit au chômage, n'ont pas fait de demande de logement social, d'aides aux transports, alors même qu'ils remplissaient les conditions pour en bénéficier.

La difficulté à accéder à une information fiable

Plusieurs personnes enquêtées ont témoigné de la complexité à accéder à une information fiable, y compris lorsque ces informations sont délivrées par les professionnels qui les accompagnent.

La multiplicité de critères régissant les aides rend complexe pour les personnes ET pour les professionnels l'intelligibilité de l'offre mobilisable et ses conditions d'éligibilité. Cela provoque dans plusieurs cas un sentiment «

d'injustice » (« je n'ai droit à rien ») ou d'iniquité de traitement.

L'étude pointe de manière récurrente ce qui s'apparente à une problématique de communication « structurelle » entre les acteurs de l'insertion (les « émetteurs ») et les personnes (« les récepteurs »). **Cette problématique de communication est lourde de conséquences puisqu'elle peut freiner ou complexifier l'accès aux droits et surtout elle génère une perte de « sens » de la politique menée.**

Dans certains cas la perte de sens est littérale, de nombreuses personnes ne comprennent pas les mesures et les conditions d'accès des différents dispositifs proposés.

Des incompréhensions concernant le fonctionnement même de l'allocation rSa

Deux dimensions principalement font l'objet d'incompréhensions par certains bénéficiaires du rSa :

- **La méconnaissance des principes de calcul** qui ne permet pas d'anticiper la fluctuation des ressources.
- **L'incompréhension de l'articulation RSA/prime d'activité** qui génère des surprises sur le montant des allocations perçues.

La compréhension des principes de calcul du RSA est un élément majeur pour les personnes tant la fluctuation de cette ressource comporte des enjeux sur leur quotidien. Or, on remarque que ces modalités restent souvent incompréhensibles pour les allocataires.

2. Un sentiment de lassitude

Les démarches administratives ont également un impact fort sur le quotidien des personnes interrogées en termes de temps consacré, d'énergie déployée mais aussi de confiance et d'estime de soi. Les démarches administratives à effectuer semblent continues, elles concernent le logement, la santé, la scolarité, le domaine financier,... Les personnes interviewées font part d'un important sentiment de découragement face au cumul de démarches à effectuer pour résoudre les problématiques qu'elles affrontent au quotidien.

Ce sentiment de découragement est renforcé lorsque les informations transmises sont contradictoires.

3. Une relation aux administrations qui peut entraîner un sentiment de stigmatisation

Les personnes interviewées se sentent parfois déconsidérées du fait de leur « statut » d'allocataire du rSa. **Elles**

témoignent d'un fort sentiment de stigmatisation et préfèrent parfois ne pas faire référence à leur situation y compris avec leurs proches. Dans le cadre des démarches qu'elles mènent, le regard porté sur leur situation peut les affecter profondément : certains des enquêtés ont été confrontés à des refus de soin par exemple dès lors qu'ils énonçaient être bénéficiaires de la CMU, d'autres ont fait part d'expériences auprès d'avocats qui refusaient de les défendre au titre de l'aide juridictionnelle ;Les membres du Collectif de réflexion pointent également, comme plusieurs personnes interrogées, la « violence symbolique » que représente la demande récurrente de « justification » de la part des institutions. Ces demandes réitérées peuvent être vécues comme dégradantes, infantilisantes et culpabilisantes.

Au-delà des problématiques d'incompréhension évoquées, **les conditions matérielles d'accueil (aspect et convivialité des lieux, localisation...)** et **la sémantique utilisée peuvent « marquer négativement » les relations entre l'administration au sens large et les personnes.**

Les termes employés, les conditions d'accueil, le temps accordé sont particulièrement signifiants dans la relation à la personne. Un sourire, le partage d'un café, un face-à-face auquel ne fait pas obstacle un écran, raccompagner la personne à la porte de son bureau, prendre le temps...autant de postures qui alimentent l'horizontalité des relations.

Un accompagnement parfois incompris ou vécu comme étant insuffisant ou inadapté

Près de la moitié des personnes interrogées a exprimé une insatisfaction quant à l'accompagnement, souvent vécu comme étant trop **distancié** et **peu personnalisé**. La **difficulté à concilier accompagnement « social » et « professionnel »** a également été soulignée. Par ailleurs, l'étude fait ressortir pour une grande part des personnes interviewées, une absence d'appropriation de l'accompagnement proposé et donc une absence de sens dans les propositions qui leur sont faites. Interrogées sur les grandes étapes de leur accompagnement, peu d'entre elles ont été en mesure de le retracer.

Elles manifestent en particulier des incompréhensions concernant :

- le choix du référent RSA
- la cohérence dans les propositions qui leur sont faites.

Enfin, elles soulignent les effets contre productifs de la démultiplication des interlocuteurs.

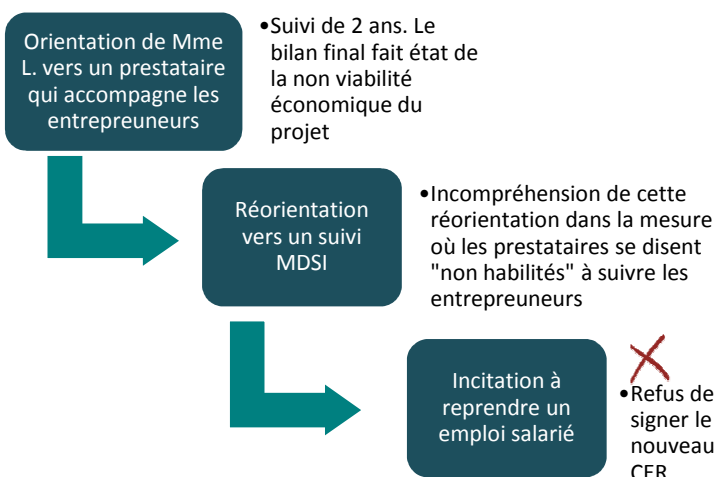
1. Des orientations ou réorientations incomprises par les personnes rencontrées

Des accompagnements parfois vécus comme inadaptés

Un quart des personnes exprime une insatisfaction concernant leur orientation. Elles se sentent « immobilisées » dans un accompagnement jugé inapproprié. Elles disent ne pas comprendre les raisons de leur orientation vers tel ou tel référent.

Dans les situations concernées, les personnes ont fait part de leur désengagement de l'accompagnement. Elles n'y trouvaient plus de sens et estimaient que les propositions faites ne correspondaient pas à leurs besoins. C'est le cas de Mme Maurine L. qui a mis un terme à son accompagnement après sa réorientation vers un suivi MDSI qu'elle jugeait inadapté à son statut d'artisan.

Elle décrit ainsi son parcours d'accompagnement :



Des modalités de réorientations incomprises

Une part des personnes interviewées ont connu des changements de référents. Si les personnes ont été réorientées comme le prévoit la loi, elles ont fait part de l'absence de concertation sur cette décision qui s'impose à elles. Ainsi, plusieurs personnes rencontrées, réorientées vers le champ professionnel, après un suivi social estiment cette décision inadaptée. Cette réorientation non discutée, leur a semblé prématurée. Ces réorientations sont d'autant moins comprises lorsqu'elles sont transmises par courrier. De surcroit **la succession de référents sans passage de relais**

physique avec la personne peut *in fine* conduire à une dilution de la relation avec le référent.

2. Un manque de coordination entre les différents acteurs

La multiplication de professionnels autour d'une personne peut avoir l'effet inverse de celui recherché : l'absence de solutions ou l'incohérence des solutions faute de coordination. Le parcours de M. Jean-Pierre F, entre MDSI et CCAS témoigne de cette difficulté parfois rencontrée par les professionnels à orienter au bon moment et vers le bon partenaire.

- o Un axe vertical qui témoigne de la **dynamique dans laquelle se trouve la personne**. Les parcours se positionnent sur un axe illustrant soit l'absence de dynamique engagée soit une dynamique « proactive » (démarches professionnelles et sociales engagées, soutiens mobilisés, etc.)
- o Un axe horizontal qui témoigne de **la situation vis-à-vis de de l'emploi** : les parcours se positionnent sur un axe allant de l'absence d'emploi à l'emploi stable comme horizon envisageable. Les parcours en position intermédiaires représentant ceux étant marqués par l'emploi précaire.

L'effet de dispositif sur la mobilisation des aides sociales

Monsieur Pierre. F.



Suivi MDSI « distant »	Il se présente au CCAS pour des problèmes financiers et on l'oriente vers une association caritative	L'association lui propose des bons alimentaires mais lui demande de retourner au CCAS pour remplir sa fiche de liaison	Le CCAS lui demande de se réorienter vers sa référente MDSI	La MDSI l'informe que le département n'a pas conventionné avec l'association et qu'elle ne peut l'orienter vers l'association visée
------------------------	--	--	---	---

Cette typologie illustre des vécus différents et de dynamiques engagées variées à un « moment donné » de la période au rSa. Il est nécessaire de préciser que les personnes, selon leur trajectoire peuvent évoluer d'un type de « vécu de la période au rSa » à un autre. Ils auront donc des besoins différents, en fonction de leurs difficultés et de leur situation à un instant T.

Les orientations inadaptées, les réorientations non choisies, les ruptures d'accompagnement, les informations contradictoires pénalisent grandement les parcours observés.

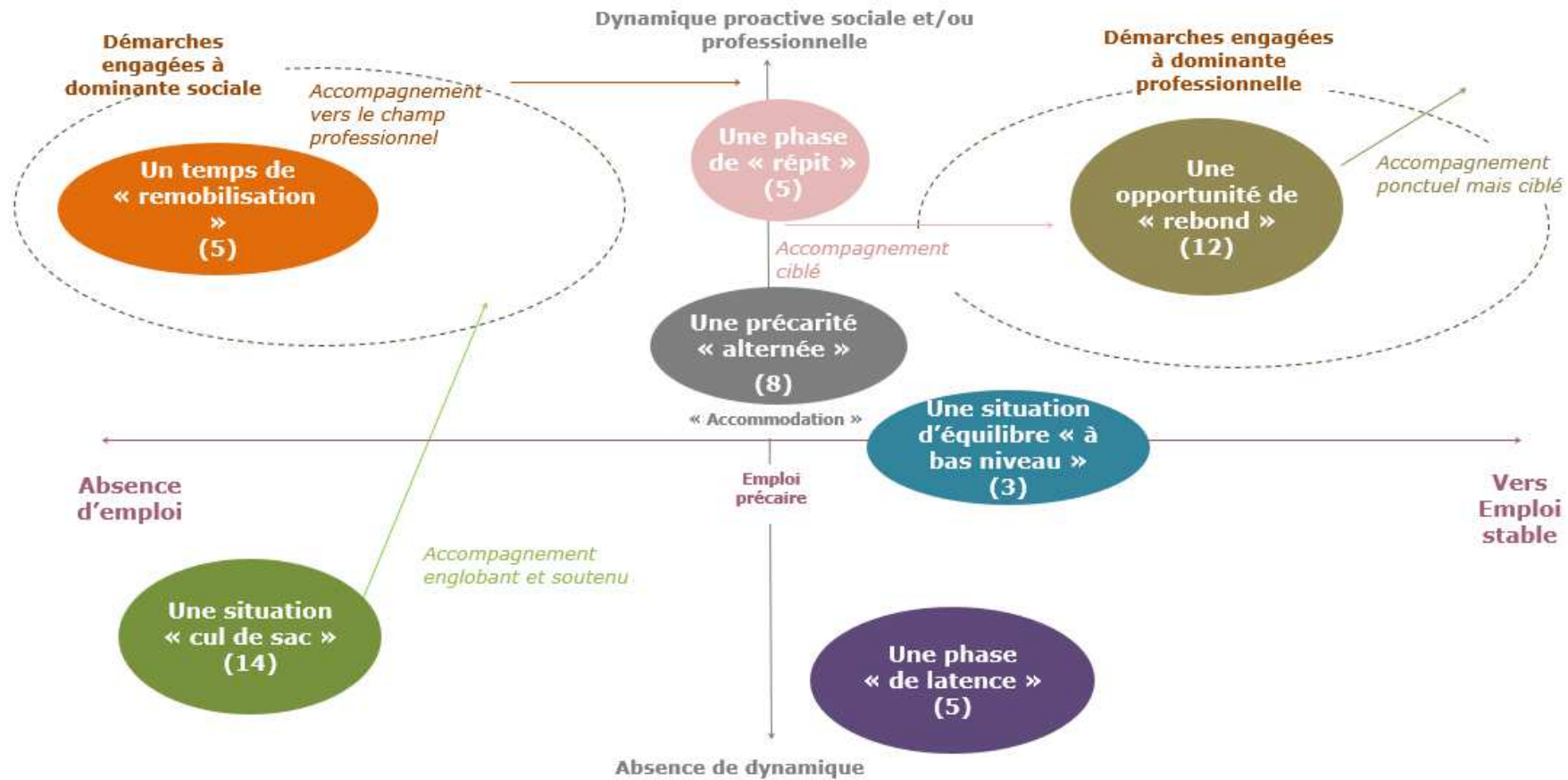
Mieux penser les accompagnements en prenant en compte les trajectoires des personnes

Les personnes sont souvent orientées vers un type d'accompagnement en fonction des difficultés sociales / professionnelles identifiées sur le moment, sans considérer l'ensemble de leur trajectoire ainsi que ses évolutions. **La "typologie du vécu" du RSA que nous avons élaborée suite aux différents entretiens est une première proposition de lecture globale et dynamique des besoins en termes d'accompagnement qui s'y rapportent.**

Chaque modalité de « vécu de la période au rSa », renvoie à des besoins spécifiques en termes d'accompagnement. Ces modalités sont positionnées sur deux axes structurants :



TYPOLOGIE DU « VECU DE LA PERIODE AU RSA »



Les différents types de vécus de la période au rSa :

Une opportunité de rebond

Les personnes vivent la période au rSa plutôt positivement dans la mesure où elles envisagent d'en **sortir rapidement** et ont un **projet professionnel/de formation défini**. Elles profitent parfois de cette période pour se former ou construire un nouveau projet professionnel en même temps qu'elles règlent leurs problématiques connexes (divorce, cessation d'activité, ...)

Les personnes souhaitent des conseils clairs et rapidement mobilisables sur la faisabilité de leur projet ou sur des problématiques spécifiques. Si elles ne bénéficient pas de l'aide adaptée au bon moment, leurs difficultés risquent d'augmenter.

Témoi

- Avril 2018- CD Gironde

Une situation « cul de sac »

La sortie de la période au rSa semble bien souvent illusoire aux personnes qui vivent le rSa comme une situation « cul de sac ». L'isolement et le découragement se renforcent avec le temps et la diminution de la confiance qu'ils portent envers les institutions **les dissuade souvent d'engager des démarches sociales.**

Pour ce public, les participants au Collectif de Réflexion soulignent l'importance :

- De **les accompagner par étape** : de l'individuel au collectif/associatif pour une remobilisation progressive
- De **les inciter à mobiliser l'offre** notamment par des campagnes d'informations non stigmatisantes.

Un temps de remobilisation

Le rSa est vécu comme un temps opportun pour se reconstruire, étape par étape. **Un accompagnement soutenu leur a permis d'engager des démarches sociales** et de sortir progressivement de la situation d'isolement dans laquelle elles se trouvaient.

Les personnes inscrites dans ce profil souhaitent **un accompagnement très structurant** afin de résoudre leurs problématiques et d'initier des démarches qu'elles ne considèrent pas pouvoir effectuer de manière autonome. Elles aimeraient parfois entamer des démarches professionnelles (formations etc.) mais n'ont pas accès à l'offre car elles ne sont pas inscrites chez Pôle emploi.

Une situation d'équilibre « à bas niveau »

L'allocation perçue dans le cadre du rSa leur permet de développer des démarches personnelles, comme le **maintien d'une activité professionnelle indépendante** (néanmoins généralement peu rémunératrice). Pour elles, la reprise d'un emploi sur le court terme dans un secteur non choisi correspondrait à **une baisse de leur qualité de vie**. Elles préfèrent alors se maintenir dans un « **équilibre financier précaire** », en restant dans le dispositif.

Elles énoncent des souhaits vis-à-vis de la souplesse des règles du dispositif. **Elles souhaitent parfois un accompagnement spécifique pour développer leur activité.**

Une phase de latence

Les personnes concernées ont peu de perspectives d'évolution du fait de leur âge et font part d'un fort sentiment d'impuissance et de dévalorisation sociale.

Elles regrettent la formulation « d'injonctions contradictoires » lors de leur accompagnement : on leur demande de trouver un emploi tout en leur indiquant que cela n'a que peu de chance d'aboutir.

Une précarité alternée

Ce public peut être plus ou moins « éreinté » par l'enchaînement des périodes de formation (formation assistante de vie dépendance - formation de nettoyage industriel...) / emploi / rSa, mais garde généralement espoir de parvenir à une situation plus stable. Ils ont généralement un cercle social plutôt développé. Ils sont principalement confrontés à des problèmes de mobilité, à une précarité salariale et au manque de stabilité au niveau de leur situation professionnelle. **Ils regrettent de ne plus avoir accès aux mêmes offres ainsi que de subir une rupture dans l'accompagnement lorsqu'ils retrouvent un emploi en contrat court ou en intérim.**

Une phase de répit

La période au rSa est vécue plutôt comme une période de répit appréciée pour pouvoir régler des problématiques spécifiques (divorce, déménagement, cessation d'activité...) et/ou construire un nouveau projet professionnel. Les personnes rencontrées sont plutôt positives sur l'issue de cette période, mais à la différence des personnes inscrites dans « une opportunité de rebond » elles ne se sentent pas d'engager des démarches au niveau professionnel avant d'avoir réglé leurs problématiques connexes. Elles attendent généralement **un accompagnement ciblé** pour régler leurs problématiques avant de se relancer dans des démarches au niveau de l'emploi.

Trois enseignements majeurs peuvent être tirés de cette typologie.

Le premier d'entre eux est que les parcours des personnes ne sont pas réductibles à un profil sociodémographique (l'âge, la qualification par exemple). Ce qui importe c'est la situation de la personne et sa trajectoire.

Le second enseignement est la non linéarité des parcours. Les personnes ne passent pas toutes par les mêmes étapes, leur parcours est plus ou moins rapide et nécessite des formes d'accompagnement adaptés.

Le troisième enseignement est la nécessaire **articulation entre l'accompagnement dit social et l'accompagnement dit professionnel**. Ces deux dimensions sont les deux faces d'une même situation, elles doivent pouvoir être menées de manière concomitante et donc ne pas être disjointe dans le temps et en termes de type d'accompagnement.